



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Quebec
K1A0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Marine Emergency Response Division/Division des
Interventions en cas d'urgence maritime
Centennial Towers 7th Floor - 7W11
200 Kent Street
Ottawa
Ontario
K1A0S5

Title - Sujet Dissuasion de la faune – bouée d'ef	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7047-190096/A	Date 2020-06-24
Client Reference No. - N° de référence du client F7047-190096	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$ERD-011-27821
File No. - N° de dossier 011erd.F7047-190096	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-07-13	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Beland, Marc	Buyer Id - Id de l'acheteur 011erd
Telephone No. - N° de téléphone (111) 111-1111 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Dissuasion de la faune – bouée d'effarouchement des oiseaux Demande de renseignements (DDR)

Table des matières

1. But
2. Renseignements généraux
3. Portée éventuelle des travaux et contraintes
4. Lois, accords commerciaux et politiques gouvernementales
5. Calendrier
6. Remarques importantes à l'intention des répondants
7. Date de clôture de la lettre d'information ou de la DDR

Liste des annexes

Annexe A	Exigences générales
Annexe B	Renseignements demandés

1. But

Le but de cette demande de renseignements (DDR) est de demander aux entreprises intéressées de fournir des commentaires et des recommandations concernant cette exigence ainsi que de répondre aux questions connexes de l'annexe B.

Les questions posées concernent la ou les demandes éventuelles de la Garde côtière canadienne (GCC) pour la fourniture de bouées d'effarouchement des oiseaux et l'exécution de travaux connexes pourraient être conclus avec une seule organisation ou de multiples organisations à la suite d'une ou de sollicitations à venir potentielles. Une description de l'utilisation prévue des bouées d'effarouchement des oiseaux est fournie à l'annexe A de la demande de renseignements (DR). Les travaux peuvent comprendre certains ou la totalité des éléments ci-dessous :

- Fourniture d'environ 21 bouées;
- Fourniture de manuels et d'autres documents à l'appui;
- Fourniture de pièces de rechange;
- Tous les systèmes seront fabriqués et livrés à de multiples endroits au Canada d'ici la fin de l'été ou vers le début de l'automne 2021.

Les objectifs de la présente DDR sont les suivants :

- a) Fournir à l'industrie des informations générales sur la portée éventuelle des travaux, les exigences et les dispositions d'un contrat ou de plusieurs contrats pour des bouées d'effarouchement des oiseaux ;
- b) Permettre au Canada de demander des informations et des commentaires à l'industrie concernant la portée des travaux (veuillez vous référer aux annexes A et B de la présente DDR);
- c) Permettre au Canada d'élaborer une (ou plusieurs) demande(s) de soumissions éventuelle (s) pour ces travaux.

2. Renseignements généraux

Le Programme de l'équipement d'intervention environnementale (PEIE) de la GCC fait partie du Plan de protection des océans annoncé en novembre 2016. Dans le cadre du PEIE, la GCC renouvelle l'ensemble de son matériel d'intervention environnementale (IE) afin de se doter d'une solide capacité d'intervention stratégique à l'échelle nationale. Le programme PEIE permet de moderniser le matériel d'IE grâce à une nouvelle technologie pour les emplacements stratégiques d'IE au Canada.

Pour savoir comment trouver et soumissionner les approvisionnements de la GCC dans le cadre du PEIE, veuillez consulter le site [Web Achatsventes.gc.ca](http://Web.Achatsventes.gc.ca). Tous les avis (demande de propositions, DDR, etc.) relatifs au programme PEIE auront des titres qui commencent par « PEIE : » afin qu'ils soient faciles à repérer.

3. Portée éventuelle des travaux et contraintes

Il est possible de conclure plusieurs contrats pour la fourniture de récupérateurs à grande capacité à la suite d'éventuelles soumissions. Une description de l'utilisation prévue des récupérateurs à grande capacité est fournie à l'annexe A de la DDR. Ces travaux peuvent comprendre l'un ou l'ensemble des éléments suivants :

- fourniture d'équipement;
- mise à l'essai du ou des premiers articles et essais préalables à l'acceptation;
- fourniture de formation et de matériel de formation (en matière de sécurité, opérationnelle et de gestion du cycle de vie);
- fourniture de manuels et d'autres documents de soutien logistique intégré;
- fourniture de pièces de rechange en fonction des listes de pièces de rechange essentielles et recommandées fournies.

4. Lois, accords commerciaux et politiques gouvernementales

Voici un certain nombre de lois, d'accords commerciaux et de politiques gouvernementales qui pourraient avoir une incidence sur toute demande de soumissions éventuelle pour les deux types de récupérateurs à grande capacité.

- a) L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), Organisation mondiale du commerce – Accord relatif aux marchés publics (OMC-AMP), l'Accord de libre-échange canadien (ALE), l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne et l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) peuvent s'appliquer aux demandes de soumissions éventuelles;
- b) Toute demande de soumissions éventuelle ne peut être assujettie à la *Loi sur la production de défense*;
- c) Retombées industrielles et technologiques (RIT) : les RIT ne s'appliqueront pas aux demandes de soumissions éventuelles;
- d) Programme des marchandises contrôlées (PMC) : le PMC peut ne pas s'appliquer aux demandes de soumissions éventuelles;
- e) Toute demande de soumissions éventuelle sera assujettie au Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (PCF-EE);
- f) Ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) : des ERTG peuvent s'appliquer aux demandes de soumissions éventuelles.

5. Calendrier

Pour fournir les réponses, le calendrier suivant devrait être utilisé comme base de référence :

- a) Présente DDR : juin 2020
- b) Soumissions(s) éventuelle(s) : août 2020
- c) Attribution(s) éventuelle(s) du contrat : octobre 2020

6. Remarques importantes à l'intention des répondants

6.1 Envoi de la réponse

Les répondants intéressés peuvent envoyer leur réponse à l'autorité contractante de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, dont le nom figure ci-dessous :

Le Canada préfère recevoir les réponses par courriel (pas plus de 5 Mo).

L'autorité contractante pour le contrat est :

Marc Béland
Spécialiste en approvisionnement
Division de la navigation et assainissement maritime | Secteur des services maritimes et des petits navires
Direction générale des approvisionnements
Services publics et Approvisionnement Canada | Gouvernement du Canada
Marc.Beland@tpsgc.pwpsc.gc.ca | 819-712-8714

6.2 Format de la réponse

Les répondants sont invités à fournir leur réponse à cette DDR sous la forme d'un document PDF non protégé (pas de mot de passe requis). Les réponses doivent comporter une page de couverture sur laquelle figure : le numéro de la DDR, la dénomination sociale complète du répondant et la date. Les réponses doivent également inclure un point de contact pour le répondant (nom, adresse, numéro de téléphone et courriel). Les répondants sont priés d'utiliser dans leur réponse un système de numérotation correspondant au système de numérotation de l'annexe B de la présente DDR.

6.3 Traitement de la réponse

Les réponses ne seront pas évaluées de façon officielle. Toutefois, le Canada peut utiliser ces informations pour planifier une éventuelle demande de soumissions pour les travaux décrits dans le présent document. Le Canada examinera toutes les réponses reçues d'ici la date de clôture de la DDR. Cependant, s'il le juge opportun, il pourrait également examiner des réponses reçues après la date de clôture de la DDR.

Une équipe d'évaluation composée de représentants du gouvernement canadien examinera les réponses reçues. Le Canada se réserve le droit d'embaucher des experts-conseils indépendants ou de recourir aux services des ressources du gouvernement qu'il juge nécessaires pour examiner les réponses. Celles-ci ne seront pas nécessairement examinées par tous les membres de l'équipe d'examen.

Le Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec les répondants pour leur poser d'autres questions ou leur demander de préciser un aspect d'une de leurs réponses. Le Canada peut partager une ébauche d'une éventuelle demande de propositions d'une ou plusieurs parties de celle-ci avec les répondants afin d'obtenir leurs commentaires, une fois que les ébauches sont prêtes. Le Canada peut également publier d'autres DDR liées à cette initiative.

Les réponses ne seront pas renvoyées aux répondants.

6.4 Autres remarques importantes

Des modifications peuvent être apportées à la présente demande de renseignements, le cas échéant, elles seront annoncées sur le site Web Achatsetventes.gc.ca. Le Canada demande aux répondants de consulter le site Achatsetventes.gc.ca fréquemment pour vérifier la présence de telles modifications.

La DDR ne constitue pas un appel d'offres ni une demande de propositions. Aucun accord ni contrat fondé sur la présente DDR ne sera conclu. Elle ne constitue nullement un engagement de la part du gouvernement du Canada, et elle n'autorise aucunement les éventuels répondants à entreprendre des travaux dont le coût pourrait être réclamé au Canada. La présente DDR ne doit pas être considérée comme un engagement à lancer ultérieurement une (des) demande (s) de soumissions ou à attribuer un (des) contrat (s) pour les travaux décrits dans les présentes.

Les répondants sont encouragés à indiquer, dans les renseignements fournis au Canada, tout renseignement qu'ils considèrent comme leur appartenant, appartenant à un tiers ou constituant des renseignements personnels. Veuillez noter que le Canada pourrait être tenu par la loi (p. ex. en réponse à une demande formulée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*) de divulguer des renseignements exclusifs ou délicats sur le plan commercial au sujet d'un répondant (pour obtenir de plus amples renseignements, consulter : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-1/>).

Request for Information No./
N° de demande d'information
F7047-190096/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
011erd

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier F7047-190096

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Les répondants sont tenus d'indiquer si leur réponse, ou une quelconque partie de celle-ci, est assujettie au *Règlement sur les marchandises contrôlées*.

La participation à la présente DDR est encouragée, mais elle n'est pas obligatoire. La présente DDR ne servira pas à établir une liste de fournisseurs éventuels pour les travaux à venir. De la même manière, la participation à la présente DDR ne constitue pas une condition ni un préalable pour participer à une éventuelle demande de soumissions ultérieure.

Le Canada ne remboursera pas les frais engagés par les répondants pour la participation à la présente DDR.

7. Date de clôture de la lettre d'information ou de la DDR

Les réponses à la présente DDR doivent être envoyées à l'autorité contractante de TPSGC identifiée ci-dessus au plus tard à 14 h, HAE, le 13 juillet 2020.

ANNEXE A **EXIGENCES GÉNÉRALES**

La Garde côtière canadienne (GCC) souhaite acheter des bouées d'effarouchement des oiseaux et cherche à obtenir des renseignements sur les bouées conçues pour surveiller une nappe d'hydrocarbures et émettre divers sons à haute intensité. Les bouées d'effarouchement des oiseaux seront l'une des diverses techniques de dissuasion utilisées pour déplacer la faune des endroits qui se trouvent dans la trajectoire prévue de déversements d'hydrocarbures et empêcher la faune de pénétrer dans des zones qui ont déjà été mazoutées.

Les bouées d'effarouchement des oiseaux doivent respecter les exigences suivantes :

- [R1] Être conçues pour flotter avec une nappe d'hydrocarbures lorsqu'elles flottent sans être attachées.
- [R2] Peuvent être ancrées dans des courants allant jusqu'à trois (3) nœuds
- [R3] Peuvent être montées sur terre.
- [R4] Peuvent être montées sur un navire.
- [R5] Peuvent résister à une chute d'au moins 10 mètres dans l'eau sans être endommagées et tout en restant entièrement opérationnelles.
- [R6] Peuvent résister aux collisions avec des débris comme des branches, de la bouillie de glace, etc. lorsqu'elles sont jetées d'un navire à la hauteur de chute maximale (voir [R5]) et lorsqu'elles sont à la dérive ou ancrées (voir [R2]).
- [R7] Peuvent émettre divers sons qui servent à dissuader les oiseaux.
- [R8] L'intensité sonore est adéquate pour dissuader les oiseaux dans un rayon de 1,5 kilomètre autour de la bouée.
- [R9] Être d'une couleur bien visible.
- [R10] Être doté d'une lumière conforme aux exigences de l'Association internationale de signalisation maritime (AISM).
- [R11] Être équipées d'un système mondial de navigation par satellite (GNSS) pour assurer leur surveillance et leur localisation.

- [R12] Avoir une durée opérationnelle continue minimale de 72 heures, de jour comme de nuit, sans que l'opérateur ait à intervenir (pour le rechargement, la reprogrammation, etc.).
- [R13] Peuvent fonctionner après une exposition à toute combinaison de soleil, de vent, de pluie, de neige et de grésil.
- [R14] Comprendre un mécanisme de déploiement et de récupération (p. ex. poignée, filet ou pôle de récupération).

Les bouées d'effarouchement des oiseaux doivent être fournies dans un boîtier de transport qui respecte les exigences suivantes :

- [R15] Être étanches, comme il est défini, en respectant une cote nominale IP67 conformément à la norme IEC EN 60529 de la CEI – Protection contre les infiltrations.
- [R16] Avoir des dimensions qui permettent le transport en tant que marchandise dans des hélicoptères Bell 429 de la GCC. Les dimensions maximales du boîtier sont de 48 po de largeur x 48 po de longueur x 42 po de hauteur. La charge maximale au sol est de 55 lb/pi².
- [R17] Inclure des dispositifs de soulèvement pour faciliter le levage manuel par deux personnes.
- [R18] Inclure deux (2) dispositifs de fixation ou plus pour les retenir pendant le transport.

ANNEXE B **RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS**

Produits disponibles

- Q1.** Est-ce que vous vendez une bouée d'effarouchement des oiseaux disponible sur le marché qui respecte toutes les exigences énoncées à l'annexe A? Quel est l'ordre de grandeur approximatif (OGA) du coût par unité?
- Q2.** Est-ce que vous vendez un produit disponible sur le marché qui ne respecte pas une ou plusieurs exigences énoncées à l'annexe A, mais qui peut être modifié pour respecter les exigences? Dans le cas échéant, veuillez fournir des détails sur la ou les modifications qui seraient requises et l'OGA du coût par unité du produit.
- Q3.** Est-ce que vous vendez une bouée d'effarouchement des oiseaux disponible sur le marché qui ne peut pas respecter une ou plusieurs des exigences énoncées à l'annexe A, et ce, même en ajoutant des caractéristiques ou de l'équipement? Dans le cas échéant, veuillez énumérer les exigences qui ne peuvent pas être respectées.
- Q4.** Pouvez-vous concevoir et fabriquer un produit qui respecte les exigences énoncées à l'annexe A? Quel serait l'ordre de grandeur approximatif (OGA) du coût par unité?

Conditions opérationnelles

- Q5.** Quel est l'état de mer (échelle Beaufort) le plus élevé dans lequel la bouée peut être déployée en toute sécurité?
- Q6.** Quel est l'état de mer (échelle Beaufort) le plus élevé dans lequel la bouée peut fonctionner?
- Q7.** Dans quelle plage de températures de l'eau la bouée peut-elle fonctionner?
- Q8.** Dans quelle plage de températures de l'air ambiant la bouée peut-elle fonctionner?
- Q9.** Dans quelle plage de températures de l'air ambiant la bouée peut-elle être rangée?
- Q10.** Dans quelle plage de températures de l'air ambiant le boîtier peut-il fonctionner?

Caractéristiques supplémentaires

Q11. Est-ce qu'un panneau solaire peut être installé sur la bouée pour le rechargement? Dans le cas échéant, veuillez fournir des détails sur la capacité de charge que le panneau ajouterait, comme les heures ajoutées à la durée de service (durée d'utilisation de la batterie) par heure de rechargement. Veuillez également fournir des détails sur les scénarios opérationnels dans lesquels le panneau solaire peut être déployé. Par exemple, peut-il être jeté avec la bouée, peut-il être déployé seulement lorsque la bouée est ancrée, lorsqu'elle est montée sur terre, lorsqu'elle est montée sur un navire, etc.?

Maximums fonctionnels

- Q12.** Quelle est la vitesse maximale du courant, en nœuds, à laquelle la bouée peut être ancrée?
- Q13.** Combien de sons distincts la bouée peut-elle émettre? Quelle est la durée des sons et à quel(s) intervalle(s) les sons sont-ils émis? Veuillez énumérer et décrire les sons que la bouée peut émettre.
- Q14.** Dans quel rayon la bouée est-elle efficace pour dissuader les oiseaux? Quel est le niveau d'intensité sonore maximal, en décibels, que la bouée d'effarouchement des oiseaux peut émettre?
- Q15.** Quelle est la masse totale de la bouée, y compris les accessoires?
- Q16.** À partir de quelle hauteur maximale la bouée peut-elle être jetée dans l'eau sans être endommagée et tout en restant entièrement opérationnelle? Quelle est la hauteur de chute recommandée pour un usage normal?
- Q17.** Quelle est la cote nominale du niveau de progression contre les infiltrations de la bouée conformément à la norme IEC EN 60529 de la CEI – Protection contre les infiltrations (p. ex. IP67)? Si aucune cote nominale n'a été attribuée conformément à la norme IEC EN 60529 de la CEI – Protection contre les infiltrations, à quelle profondeur et pendant combien de temps les bouées peuvent-elles être submergées sans être endommagées?
- Q18.** Quelle est la durée opérationnelle continue maximale (durée d'utilisation de la batterie) en heures de la bouée une fois qu'elle a été déployée?

Request for Information No./
N° de demande d'information
F7047-190096/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
011erd

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier F7047-190096

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Durée de conservation/intervalles d'entretien

Q19. Quelle est la durée de conservation maximale des bouées sans qu'elles aient besoin d'un entretien, y compris le rechargement de la batterie? Quelle est la durée de conservation maximale des bouées sans qu'elles aient besoin d'un entretien autre que le rechargement de la batterie?

Dispositifs de montage

Q20. Quels dispositifs de montage sur terre ou sur un navire sont fournis?

Commentaires généraux

Q21. Veuillez fournir toute information supplémentaire pertinente que le Canada devrait, selon vous, prendre en considération dans ses plans pour une sollicitation à venir potentielle pour les bouées d'effarouchement des oiseaux.